

# Actualités sur...

## ... l'intégration et la ville

Bulletin d'information diffusé par l'Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville  
ORIV Alsace

### VIE DE L'ASSOCIATION

#### RETOUR SUR

##### « LES MIGRATIONS TURQUES VERS L'EUROPE : TENDANCES RECENTES » -

16 SEPTEMBRE 2003 - CONFERENCE-DEBAT

Stéphane de TAPIA, chercheur au CNRS, y a présenté les réalités du système migratoire turque, en les situant dans leurs dimensions ethno-historique et géographique.

*Production d'un document fin décembre 2003*

##### « COMMENT SE POSE LA QUESTION DE LA DEMOCRATIE AUJOURD'HUI ? QUEL(S) RESSOURCEMENT(S) POSSIBLE(S) ? »

20 SEPTEMBRE 2003 - CONFERENCE-DEBAT

Cette conférence, organisée en partenariat avec Espaces Dialogues, a permis à Joël ROMAN, philosophe, de rappeler, dans un premier temps, les enjeux de la démocratie participative aujourd'hui. Il a ensuite évoqué plusieurs pistes de ressourcements possibles.

*Production d'un document fin novembre 2003.*

##### 27 SEPTEMBRE 2003 - VISITE DE « LIEUX DE CULTE MUSULMANS »

Ces visites s'inscrivent dans une démarche initiée en 2002, à destination des collectivités locales et visent, par l'organisation de matinées d'échanges, à développer la connaissance sur l'Islam, par des apports d'experts et l'échange d'expériences. Cette sortie alliait :

- un aspect pratique : visite de lieux de culte musulmans,
- un apport de connaissance : explications de Samim AKGÖNÜL.

*Production d'un compte-rendu en janvier 2004 – Fiches techniques disponibles*

#### ACTUALITES

##### ORIV ET REFLEXION STRATEGIQUE

Compte tenu des évolutions actuelles, des enjeux financiers (FASILD, Budget de l'Etat, Contrat de plan...) et de la volonté de l'association de les anticiper, il a été décidé de mener une réflexion d'ordre stratégique sur le devenir de l'ORIV. Quatre groupes de travail ont été mis en place [« analyse du contexte local et évolution », « connaissance des réseaux d'acteurs », « réflexion sur les missions d'appui et d'accompagnement » et « valorisation des savoirs faire de l'ORIV »].

##### L'ENGAGEMENT DE RESPONSABLES ASSOCIATIFS EN ALSACE

Ce document est le résultat de l'analyse d'entretiens menés auprès de militants associatifs notamment d'origine étrangère. Il s'agissait de déterminer en quoi « la participation à la vie associative des populations issues de l'immigration favorise leur(s) intégration(s) ». Oct. 2003, 14 p.

#### PERSPECTIVES

##### REFLEXION EN COURS / PROGRAMME DE TRAVAIL

L'ORIV engage sa réflexion annuelle pour l'élaboration du programme de travail 2004, sur la base des travaux engagés en 2003, des discussions et attentes exprimées par les différents partenaires et de la réflexion stratégique.

### AGENDA

Prévention et résolution des conflits au sein de la famille et à l'école : intérêt et limites de la médiation

8 novembre - Journée d'étude organisée par l'Institut pour la Promotion du Lien Social (IPLS), en partenariat avec l'Ecole Supérieure en Travail Educatif et Social (ESTES) - Strasbourg  
Contact : IPLS - 11, rue Silbermann - 67000 Strasbourg - Tél. : 03 88 60 89 39  
Mél. : [accueil@ipls.u-strasb.fr](mailto:accueil@ipls.u-strasb.fr)

Egalité de traitement, lutte contre les discriminations et cohésion sociale

13 et 14 novembre - Colloque franco-britannique organisé par le Conseil économique et social, le Ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité, l'Ambassade de Grande-Bretagne et le British Council - Paris  
Contact : Olga Johnson  
Tél. : 01 45 78 18 50 - Fax : 01 45 77 73 61  
Mél. : [o.johnson@regards-international.com](mailto:o.johnson@regards-international.com)  
Site : [www.regards-international.com](http://www.regards-international.com)

3<sup>ème</sup> Festival Strasbourg – Méditerranée / « Hospitalités »

22 novembre au 6 décembre - Strasbourg  
Contact : A partir du 17 novembre : Accueil du festival - Salle de la bourse - Place de Lattre de Tassigny – Strasbourg  
Tél. 03 88 24 50 47  
Site : <http://www.strasmed.com>

L'ouverture des institutions culturelles à de nouveaux publics en Europe, vers de nouvelles politiques culturelles territoriales

21 et 22 novembre - 10<sup>èmes</sup> Rencontres du réseau Banlieues d'Europe en partenariat avec la Ville de Reims - Centre des Congrès - Reims  
Contact : Banlieues d'Europe - 13a rue du Hohwald - Résidence des Arts – Strasbourg -Tél. - Fax : 03 88 22 24 43 - Mél. : [banlieues.europe@wanadoo.fr](mailto:banlieues.europe@wanadoo.fr)  
Site : <http://www.banlieues-europe.com>

## MOUVEMENTS

Mme Alice ROZIER, sous-préfète chargée de la politique de la ville dans le Bas-Rhin a quitté ses fonctions. **M. François ADAM a été nommé (JO du 1er Août 2003) en remplacement.** Il était précédemment conseiller référendaire à la Cour des Comptes.

M. Philippe LEVESQUE, **sous préfet de Molsheim**, a laissé sa place, depuis fin août 2003, à **M. Paul COULON**, anciennement sous-préfet de Fougères (Ile et Vilaine).

Mme **Micheline GUSTIN**, Directrice départementale des affaires sanitaires et sociales dans le Bas-Rhin, a quitté, le 1er octobre, son poste pour rejoindre la Direction Générale de l'Action Sociale, à Paris.

Nomination, depuis le début le 6 octobre 2003, de **Stéphanie DUCREUX** (qui a quitté sa fonction de chef de projet à la Ville de Wittelsheim) comme **chargée de mission « contrat de ville » du Contrat de Ville Intercommunal de l'Agglomération Mulhousienne.**  
Tél : 03.89.33.45.34  
Mail : stephanie.ducieux@haut-rhin.pref.gouv.fr.

**Isabelle PARMENTIER**, chargée de mission politique de la ville, à la Communauté de Communes du Bassin Potassique (CCBP) a été remplacée par **Marie-Pierre FIEULAIN.** La CCBP est l'un des signataires du Contrat de Ville Intercommunal de l'Agglomération Mulhousienne.

Nomination depuis le 7 octobre 2003 de **Jean-Marc DRIOUX**, en remplacement de Jean-François SARRAS, **chef de projet politique de la ville du Contrat de ville de Haguenau-Bischoffwiller**  
Tél : 03.88.53.99.57  
Mail : jean-marc.drioux@bischoffwiller.com.

Une nouvelle Présidente à l'**ASTTU** (Association de Solidarité des Travailleurs Turcs), **Güssün KARATAS** a remplacé **Olivier BASARAN.**

## ZOOM DU MOIS

## Loi d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine

Cette loi (qui a fait l'objet d'un traitement en urgence) a été adoptée le **1er août 2003 / Loi n°2003-710** (JO du 2/08/2003).

La loi comprend 61 articles répartis en quatre titres.

Ce sont les **deux premiers titres qui sont présentés ci-dessous car ils sont directement liés à la politique de la ville** (à titre informatif le titre 3 porte sur « la procédure de rétablissement personnel » et le titre 4 sur « des dispositions diverses »).

■ L'objectif des articles inscrits dans le titre 1 (« politique de la ville et rénovation urbaine ») est de **réduire les inégalités sociales dans les ZUS (Zones Urbaines Sensibles) et les écarts de développement entre territoires.**

Cet objectif repose sur la **mise en œuvre de programme d'actions, sur la création d'un « observatoire national des ZUS »** qui doit permettre de mesurer notamment l'évolution des inégalités. Les thèmes retenus sont ceux de l'emploi, du développement économique, de la formation scolaire, de l'accès au système de santé et de la sécurité. Chaque année **les collectivités ayant des ZUS sur leur territoire devront produire un rapport annuel.** Une fois l'an, **le Ministère présentera devant l'Assemblée Nationale, un rapport sur l'évolution des ZUS.**

Il s'agit également de mettre en place un **Programme National de Rénovation Urbaine** (PNRU), d'une durée de cinq ans (2004-2008), d'un montant de 30 milliards d'euros d'investissement. Ces moyens, auxquels s'ajoutent ceux d'autres acteurs (notamment ceux des bailleurs sociaux), devant permettre une restructuration en profondeur, pourront être mobilisés par les territoires en ZUS et ceux ayant des caractéristiques identiques. Ces financements peuvent être mobilisés pour le réaménagement d'espaces publics, des voiries et des équipements publics, la construction d'un habitat de qualité (réhabilitation, démolition...).

La gestion du PNRU, les décisions quant aux projets retenus sont assurées par une **Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine.** Il s'agit d'un EPIC (Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial), composé de l'Etat, l'Union d'Economie Sociale pour le Logement (regroupant les gestionnaires du 1% logement), la Caisse des Dépôts et Consignations, l'ANAH. La volonté est de disposer d'un **guichet unique**, amenée à se réunir mensuellement.

En attendant la constitution de l'agence (prévue en 2004), a été mise en place une **structure provisoire : le Comité national d'engagement de la rénovation urbaine.** La première réunion s'est tenue le 26 juin 2003 et a permis l'étude de deux dossiers (celui de Trélazé / 49 et de Montereau / 77).

■ Les articles inscrits dans le titre 2 (« développement économique des quartiers prioritaires ») visent à **favoriser le développement économique et la création d'entreprise dans les quartiers.**

Sont ainsi **créés 41 nouvelles zones franches urbaines** (dont une en Alsace, Quartier de HautePierre à Strasbourg). Elles s'ajoutent aux 44 zones franches urbaines préexistantes, créées en 1996. Celles-ci ont été prolongées, fin 2002, de cinq ans.

Les articles prévoient également une prolongation des exonérations intervenant dans le cadre des zones de redynamisation urbaine.

Il est également inscrit une exonération des cotisations sociales, sous certaines conditions, pour les associations situées en zones de redynamisation urbaine ou en zones franches urbaines.

# ation pour la ville et la rénovation urbaine

## ET AUSSI

### FASILD et politique(s) mise(s) en oeuvre

Le **FASILD** est un **établissement public national à caractère administratif**. Il est placé sous la tutelle du ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité et du ministère du budget.

Créé par une ordonnance de 1958, il a connu plusieurs réformes. Les dernières en date sont celles introduites par la loi du 30 décembre 2000 qui décide de son financement par le budget de l'Etat, et par la loi du 16 novembre 2001, qui modifie son nom. L'établissement s'intitule désormais **Fonds d'Action et de Soutien pour l'Intégration et la Lutte contre les Discriminations (FASILD)** au lieu de Fonds d'action sociale pour les travailleurs immigrés et leurs familles (plus connu sous le sigle FAS).

Il a pour mission de **mettre en œuvre des actions visant à l'intégration des populations immigrées ou issues de l'immigration résidant en France** ainsi **qu'à lutter contre les discriminations dont elles pourraient être victimes**. Dans cette perspective, il intervient autant en direction de ce public (actions d'apprentissage du français, intervention dans le champ scolaire, soutien au milieu associatif...) que plus largement en finançant des actions en direction de la société d'accueil.

Les deux dernières « Lettre » du FASILD présentent les **politiques publiques mises en œuvre dans ces domaines et leurs évolutions**.

■ La Lettre n°58 (mai 2003) rend compte de la **lutte contre les discriminations raciales**. En introduction y sont présentées les grandes lignes des orientations du **Comité Interministériel à l'Intégration du 10 avril 2003** qui a précisé la politique gouvernementale en matière d'intégration et de lutte contre les discriminations. Un article généraliste précise **la manière dont le droit intervient sur cette question** (construction de ce droit, influence de la législation européenne...). Les autres articles rendent compte de quelques **modes d'intervention face aux discriminations** (projet ESPERE, Accord-cadre passé entre ADECCO, la DPM et le FASILD, formations proposées par le FASILD, production d'études...).

■ La Lettre n°59 (août-septembre 2003) fait état de la **politique publique d'intégration**. Elle met en avant quelques-unes des mesures présentées lors du Comité Interministériel à l'Intégration du 10 avril 2003, notamment la plus emblématique de ces actions celle relative à la mise en place d'un **Contrat d'Accueil et d'Intégration**. Un article retrace les **expériences du même type dans d'autres pays en Europe**. Il y est présenté également la place et le rôle du FASILD dans ce cadre et un éclairage est apporté sur **les enjeux, les modes de mise en œuvre de la formation linguistique** (élément clé pris en charge au moment de l'accueil). Y est également présenté le Haut Conseil à l'Intégration, à travers une interview de sa Présidente, Mme Blandine KRIEGEL.

### Haut Conseil à l'Intégration

Institué en 1989 auprès du Premier Ministre, le Haut Conseil à l'Intégration est une **instance consultative** qui a pour mission "de donner son avis et de faire toute proposition utile sur l'ensemble des questions relatives à l'intégration des résidents étrangers ou d'origine étrangère". Il traite, dans un **rapport annuel**, d'une question de politique d'intégration. Il est présidé par Blandine KRIEGEL et est composé de 17 membres (dont Jean-Marie BOCKEL, Maire de Mulhouse), personnalités du monde politique et universitaire compétentes en matière d'immigration, représentant toutes les tendances politiques à l'exception des plus extrêmes.

## POUR ALLER PLUS LOIN...

### AVIS DU CONSEIL NATIONAL DES VILLES

Le **CNV** est une **instance de réflexion et de proposition** créée en 1988. Il débat sur les grandes orientations en matière de politique de la ville. Il comprend 40 membres, dont 25 élus locaux ou nationaux et 15 personnalités qualifiées nommées pour 3 ans, par arrêté du Premier ministre.

Il a **émis un avis sur la loi d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine** (juin 2003, 26 pages).

Il y fait part des **éléments de satisfaction** mais aussi « de **propositions afin que la loi joue son rôle de levier pour le développement urbain** ». Ainsi, le CNV « *demande que les moyens financiers de la mise en œuvre de ce projet de loi soient inscrits au budget 2004, sans que soient réduits pour autant les crédits ordinaires réservés à la construction du logement social, ni les crédits de fonctionnement indispensables à la Politique de la Ville* ».

### BUDGET DE LA VILLE ET DU LOGEMENT

Présentation le 25 septembre 2003, par Jean-Louis BORLOO, du **projet de budget du Ministère délégué à la Ville et à la Rénovation Urbaine**.

En cohérence avec la loi du 1er Août 2003, il y propose le développement des crédits affectés au renouvellement urbain et des aides intervenant dans le cadre des zones urbaines sensibles. Il propose également le développement d'interventions agissant sur le lien social par, notamment, le financement d'adultes-relais et des opérations Ville-Vie-Vacances.

### AVIS DU HAUT CONSEIL A L'INTEGRATION

Sur saisine du 1er Ministre (datant de novembre 2002), le **Haut Conseil à l'Intégration a été amené à produire**, en juillet 2003, **deux avis dans le cadre de l'évolution de la politique d'intégration** : « la promotion sociale des jeunes venus des quartiers en difficulté » et « les droits civils des femmes issues de l'immigration ». Un **avis est en cours d'élaboration sur la notion de contrat et celle d'intégration**. Par ailleurs, le Haut Conseil à l'Intégration s'est réuni le 21 octobre 2003 à Mulhouse où il a pu s'entretenir avec des acteurs sur les actions menées en particulier dans le domaine de l'accueil des primo-arrivants, et découvrir l'école de la deuxième chance. *Production, dans ce cadre, par l'ORIV d'un document sur « étrangers et primo-arrivants à Mulhouse ».*



ORIV

Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville  
1 rue de la course • 67000 Strasbourg  
tél: 03 88 14 35 89 • fax: 03 88 21 98 31  
mel: oriv.alsace@wanadoo.fr • site: www.oriv-alsace.org

## CENTRE DE DOCUMENTATION

### GELD : DOSSIER DISCRIMINATIONS RACIALES

Un dossier proposé par le **Groupe d'Etude et de Lutte contre les Discriminations raciales** (Geld), consultable sur le site Internet du magazine en ligne *Altérités* : <http://www.alterites.com>

Ce dossier, tente de donner une réponse à toutes les questions sur la lutte contre les discriminations aujourd'hui en France tout en proposant à ceux qui souhaitent approfondir le sujet un maximum de ressources pertinentes (sites et pages Internet, études et rapports, outils pédagogiques, films, etc.).

Il donne tout d'abord une définition de ce qu'est la discrimination raciale, en abordant notamment les discriminations directes et indirectes et le harcèlement moral.

Ensuite, il traite de la discrimination raciale au quotidien, en abordant les thèmes suivant : vie professionnelle, logement, services publics, école, santé, médias, loisirs.

Pour compléter ces approches thématiques, ce dossier présente ce que dit la loi en matière de lutte contre les discriminations raciales. Outre un rappel historique, il détaille la sanction pénale de l'auteur, la réparation du préjudice de la victime, l'articulation du recours civil et pénal.

Pour finir, il liste les dispositifs de lutte et/ou de prévention contre les discriminations raciales, en rappelant en premier lieu, qu'il s'agit d'une politique publique récente. Sont abordés :

- Les acteurs de la lutte contre les discriminations
- Les chartes et programmes locaux
- Les guides pratiques
- La semaine nationale de lutte contre le racisme

Pour approfondir ce dossier consulter le lexique de l'intolérance et la bibliographie.

### À NOTER

Le centre de documentation est ouvert à tous, et plus particulièrement aux acteurs de terrain (professionnels ou bénévoles), institutions, associations, étudiants, chercheurs, etc.

La réponse peut être apportée par téléphone, courrier, mél., ou sur place.

Le centre de documentation est ouvert uniquement sur rendez-vous les mercredi de 8h30 à 12h30 - jeudi de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h00

Le prêt de la documentation (d'une durée de 15 jours) est réservé aux :

- Partenaires,
- Adhérents de l'association,
- Personnes titulaires d'une carte d'utilisateur.

Sauf information contraire, la plupart des documents cités dans « Actualités sur... » est disponible au centre de documentation ou consultable sur internet.

### NOUVEAUTES

#### OUVRAGES

Consultables au centre de documentation

Begag Azouz, L'Intégration, Paris, Le Cavalier Bleu, 2003, 122 p. (idées reçues)

Body-Gendrot Sophie, Withol de Wenden Catherine, Police et discriminations raciales : Le tabou français, Paris, L'atelier, 2003, 189 p.

*A signaler : L'enquête de Maurie T. Maschino paru dans « Le Monde Diplomatique » d'octobre 2003, intitulée « Vers une police black-blanc-beur ? »*

Bouzar Dounia, Kada Saïda, L'une voilée, l'autre pas : Le témoignage de deux musulmanes françaises, Paris, Albin Michel, 2003, 213 p.

Boucher Manuel, Turbulences, contrôle et régulation sociale : Les logiques des acteurs sociaux dans les quartiers populaires, Paris, L'Harmattan, 2003, 616 p.

Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme (CNCDH), La lutte contre le racisme et la xénophobie. Rapport d'activité 2002, Paris, La Documentation française, 2003, 624 pages

Jovelin Emmanuel, Le travail social face à l'interculturalité : Comprendre la différence dans les pratiques d'accompagnement social, Paris, L'Harmattan, 2002, 341 p. (le travail du social)

Kokoreff Michel, La force des quartiers : De la délinquance à l'engagement politique, Paris, Payot, 2003, 349 p.

Rebzani Mohammed, Des jeunes dans la discrimination, Paris, PUF, 2002, 191 p.

### DOCUMENT

Téléchargeable sur Internet :

<http://i.ville.gouv.fr/divbib/doc/hommes-femmes.pdf>  
« Les relations hommes-femmes dans les quartiers de la politique de la ville », Actes du séminaire organisé par la DIV, le 27 février 2003

### SITE INTERNET

<http://www.reseau-integration.net/>  
Retrouvez sur ce site une présentation des membres du Réseau Intégration, réseau de centres ressources pour les acteurs locaux de l'intégration, de la ville et de la lutte contre les discriminations raciales.  
Découvrez également les missions et les ressources de ce réseau, dont l'ORIV est membre.